

INSTITUT LA BOETIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

***SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation « L'INSTITUT DE LA BOETIE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

I. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

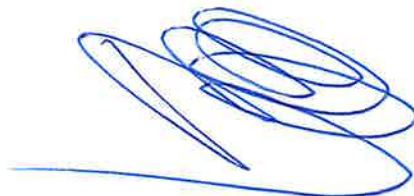
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2026

Jocelyn DAGORNE
Le Commissaire aux Comptes
SARL D.B.A.



Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	8 970	7 535	1 435	4 425
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	17 867	12 495	5 372	7 796
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	1 560 000		1 560 000	1 560 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	1 586 990	20 030	1 566 959	1 572 373
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	633		633	1 780
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	812 715		812 715	651 808
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	54 085		54 085	258 160
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	867 434		867 434	911 748
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 454 423	20 030	2 434 393	2 484 121

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 575 000	1 575 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	401 700	
Excédent ou déficit de l'exercice		401 700
Situation nette	1 976 700	1 976 700
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 976 700	1 976 700
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	292	348
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 558	18 539
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	30 724	23 319
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	639	104
Produits constatés d'avance	299 481	465 111
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	457 693	507 421
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	2 434 393	2 484 121

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	64 540	21 073
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	31 866	28 718
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 000	6 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	134 258	85 290
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	795 630	1 070 669
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		124
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 032 295	1 211 874
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	28 682	3 901
Variation de stocks	1 147	-1 361
Autres achats et charges externes	669 781	536 273
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 185	26 838
Salaires	235 454	171 912
Cotisations sociales	89 325	66 278
Dotations aux amortissements et dépréciations	6 692	6 061
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	32	2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 032 298	809 905
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-3	401 969
Produits financiers		
Produits financiers de participation	3	3
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	3	3

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	3	3
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		401 973
Produits exceptionnels V		
Charges exceptionnelles VI		273
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-272
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 032 298	1 211 877
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 032 298	810 177
EXCÉDENT OU DÉFICIT		401 700

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 434 393 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'activité du fonds poursuit ses activités sur l'exercice 2025 :

- Organisation de cursus de formation
- Tenue de colloques et événements
- Edition de publications
- Collecte de dons

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

L'entité a appliqué le rgt 2023-03 à compter du 1er janvier 2025.

Les impacts sur les comptes sont ne sont pas significatifs.

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Site internet 3 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 1 à 3 ans,

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir (contributions financières d'autres organismes).

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	8 970			8 970
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 970			8 970
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 589	1 278		17 867
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 589	1 278		17 867
Immobilisations financières				
Participations	1 560 000			1 560 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	153			153
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 560 153			1 560 153
TOTAL GÉNÉRAL	1 585 712	1 278		1 586 990

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	1 278			1 278		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	1 278			1 278		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	4 545	2 990		7 535
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 545	2 990		7 535
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 793	3 702		12 495
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 793	3 702		12 495
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	13 338	6 692		20 030

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	2 990				
Immobilisations corporelles	3 702				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	6 692				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	907	907	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées	401 700		401 700
Débiteurs divers	400 108	400 108	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	802 715	401 015	401 700
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	292	292		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	126 558	126 558		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	2 418	2 418		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 736	23 736		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 570	4 570		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	639	639		
Produits constatés d'avance	299 481	299 481		
TOTAL	457 693	457 693		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 642	15 372
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	3 272	4 632
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	51 914	20 004

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	299 481	465 111
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		299 481	465 111

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation		
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL			

Commentaires : néant

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	134 258	134 258	85 290	85 290
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public	795 630	795 630	1 070 669	724 887
TOTAL I	929 888	929 888	1 155 959	810 177
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	96 407		49 918	
TOTAL II	96 407		49 918	
Subventions et autres concours publics III	6 000		6 000	
Reprises sur provisions et dépréciations IV				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs V				
TOTAL (I à V)	1 032 295	929 888	1 211 877	810 177
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	931 876	829 469	707 112	707 112
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			1 000	1 000
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	931 876	829 469	708 112	708 112
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	20 379	20 379	15 352	15 352
Frais de recherche d'autres ressources				
TOTAL II	20 379	20 379	15 352	15 352
Frais de fonctionnement III	80 040	80 040	86 713	86 713
Dotations aux provisions et dépréciations IV				
Impôt sur les bénéfices V				
Report en fonds dédiés de l'exercice VI				
TOTAL (I à VI)	1 032 295	929 888	810 177	810 177
EXCÉDENT OU DÉFICIT			401 700	

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2025	31/12/2024	Ressources par origine	31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	829 469	707 112	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France		1 000	Dons manuels	134 258	85 290
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	795 630	724 887
TOTAL I	829 469	708 112			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	20 379	15 352			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	20 379	15 352			
Frais de fonctionnement III	80 040	86 713			
TOTAL EMPLOIS	929 888	810 177	TOTAL RESSOURCES I	929 888	810 177
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	929 888	810 177	TOTAL	929 888	810 177

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)

(+/-) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public

(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)

Contributions volontaires en nature	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I			Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL			TOTAL		

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2025	31/12/2024
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Note sur le Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Conformément à l'article 4 de la loi du 7 Août 1991, l'association Institut La Boétie ayant fait appel à la générosité du public, établit un compte d'emploi annuel des ressources. Celui-ci est établi par le secrétaire général. Cette note a pour objectif de présenter les modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'association.

Définition des missions sociales (ou dépenses opérationnelles)

L'Institut La Boétie développe des actions d'intérêt général à caractère éducatif, culturel et scientifique telles que:

- la publication accessible à tous, en papier numérique, de travaux de recherche dans les domaines de l'économie, la sociologie, la géographie, les relations internationales, la philosophie, l'histoire et la planification écologique.
- La tenue d'événements publics et diffusés en ligne réunissant des experts de tous horizons autour des thématiques de recherche de l'Institut La Boétie.
- La tenue de cours magistraux publics et diffusés en ligne par les titulaires des chaires attribuées par les départements disciplinaires de l'Institut La Boétie.
- L'organisation de formations théoriques et pratiques en France, en particulier en direction de la jeunesse.

Contenu des frais de fonctionnement (et évaluation)

Les frais de fonctionnement comprennent les fournitures d'entretien et administratives, les honoraires comptables et autres honoraires ainsi qu'une part de la dotation aux amortissements. Une quote-part de la masse salariale a été évaluée à 15% ainsi que pour les locaux.

Principes d'affectation des coûts directs et de répartition des coûts indirects

La masse salariale fait l'objet d'une clé de répartition :

- 15% au frais de fonctionnement
- 80% aux missions sociales
- 5% aux frais de recherche

Par ailleurs les investissements d'équipement informatique sont répartis avec cette même clé de répartition.

Affectation des investissements sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds ou les frais de fonctionnement

Les créations graphiques (8 970 €) sont entièrement dédiées aux missions sociales du fonds de dotation. Les acquisitions de matériel informatique et téléphonie, correspondant à l'équipement des salariés, sont affectées à 80% aux missions sociales, 5% aux frais de recherches de fonds et 15% aux frais de fonctionnement.

Ventilation des ressources collectées auprès du public et autres ressources

Les ressources collectées auprès du public sont affectées aux missions sociales principalement et aux frais de recherche de fonds.

Affectation par l'emploi des ressources liées à la générosité du public (méthodologie)

Les actions réalisées par l'organisme en France représentent l'ensemble des dépenses de fonctionnement hors des frais d'entretien et de fournitures administratives, des honoraires comptables et des dotations aux investissements.

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		6 000				6 000
Subventions d'investissement						
TOTAL		6 000				6 000

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5
(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 575 000				1 575 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau		401 700			401 700
Excédent ou déficit de l'exercice	401 700	-401 700			
Situation nette	1 976 700				1 976 700
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 976 700				1 976 700

Commentaires : néant